

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
Poste... 35 fr.
On s'abonne... A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Flichet, 3.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne : A PARIS, chez MM. HAVAS-LAVITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

SAUMUR, 9 Octobre 1880.

Chronique générale.

Paris, 8 octobre.

Nous n'étonnerons personne en disant que l'irrésolution règne toujours au sein du gouvernement et, malgré les plus vives dénégations, relativement à l'application des décrets.
On avait annoncé un important conseil des ministres pour demain matin samedi; M. Grévy devait même se déranger pour en finir enfin avec cette embarrassante question. Mais l'arrivée à Paris de M. Constans a précipité les choses, et le fougueux agent de M. Gambetta n'a même pas voulu remettre à demain ses impatiences. On a donc devancé le conseil qui a dû, malgré le président du cabinet même, se réunir ce matin au ministère de l'instruction publique.
Hâtons-nous de dire que rien de définitif n'a été fait, mais du moins ce n'est pas la faute de M. Constans.
Le ministère de l'intérieur a tout d'abord rendu compte de la tournée qu'il vient de faire, car personne n'ignore, malgré le mystère dont il a entouré son voyage, qu'il est allé réveiller le zèle de plusieurs préfets et visiter les départements où la persécution religieuse menace de rencontrer le plus de résistance.
D'après lui, tout se passera avec le plus grand calme, et les congrégations dispersées se borneront à d'inoffensives protestations.
M. Constans a donné ensuite lecture des lettres qu'il a reçues soit des évêques, soit des supérieurs des congrégations visées par les décrets du 29 mars, en réponse à sa circulaire du 18 septembre.
Nous croyons savoir que cette lecture n'a pas été longue et, en tout cas, qu'elle n'a pas été de nature à satisfaire les ministres.
Le ministre a développé son plan d'exé-

cutio; ce plan est dû, paraît-il, aux travaux de MM. Fallières, Florens, Granet et Cazelle.
On commencerait par les Carmes et les Capucins, dont on fermerait immédiatement les chapelles et qu'on disperserait dans les premiers jours de la semaine prochaine. Puis viendrait le tour des Maristes et des Dominicains la semaine suivante.
Ajoutons que si tous les ministres, à cette heure, sont fermement décidés à une exécution énergique, ils sont de nouveau très-divisés sur la marche à suivre et sur le point de départ, et cela malgré le plan de M. Constans et les travaux de ses sous-ordres.
Une réunion extraordinaire d'un nouveau conseil de cabinet a été jugée indispensable; cette réunion a été fixée à demain samedi, trois heures; les ministres sont convaincus qu'ils décideront quelque chose.
M. Grévy ne rentrera que lundi et présidera le conseil de mardi; selon toutes les apparences, on retardera jusqu'à cette époque la réponse aux propositions de l'Angleterre, relativement à la question d'Orient.

Des journaux officieux annoncent que M. Constans, avant de prendre une résolution définitive avant l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses, a décidé de compiler tous les avis et toutes les opinions des divers préfets qui sont venus conférer à Paris, et ce afin d'en faire un rapport général.
Nous sommes aujourd'hui en mesure de pouvoir affirmer que si M. Constans a pris cette décision, c'est parce que ces avis et ces opinions sont presque unanimes à constater que l'exécution des décrets contre les congrégations qui restent encore sont une cause permanente d'émotion dans les départements; que, dans le parti républicain surtout, la partie saine demande au gouvernement qu'il s'occupe plutôt des affaires commerciales et industrielles afin de remédier aux crises ou de les rendre moins pénibles qu'il n'y a que quelques esprits remuants et à la recherche douteuse d'un remède et d'une

popularité qui demandent l'exécution de ces décrets.
C'est la préparation de ce rapport qui est donc cause que l'exécution des décrets est encore ajournée, car M. Constans, quoique un des plus acharnés, commence à comprendre qu'il ne lui convient pas d'assumer tout seul la responsabilité d'une campagne qui est devenue fatigante même pour les indifférents.

UNE IMPASSE.

Les puissances européennes ont décidé que le territoire de Dulcigno deviendrait la propriété des Monténégrins.
Les Dulcignotes ne veulent pas devenir la propriété des Monténégrins, et ils se préparent à les repousser.
Le gouvernement de Constantinople, auquel on prétend arracher une population qui lui est dévouée, vient de répondre aux puissances: « En vertu du droit de la force, vous exigez que je cède les Dulcignotes; j'y consens. Non-seulement je ne m'oppose pas à la prise de possession par les Monténégrins, mais encore je conseille aux Dulcignotes de se laisser prendre. »
Les Monténégrins, que la résistance des Dulcignotes inquiète, prétendaient que la Turquie devait se joindre à eux pour contraindre militairement les Dulcignotes à se rendre; et les vaisseaux des alliés étaient venus assister à ce singulier spectacle: un gouvernement fusillant ses propres sujets pour les faire obéir à un autre gouvernement.
Constantinople cède Dulcigno, mais en ajoutant: Prenez-le.
Quand la Prusse s'annexa l'Alsace et la Lorraine, elle ne demanda pas à la France de contraindre par les armes nos malheureux compatriotes à renier la patrie.
Ce que les puissances exigent de la Turquie serait une immoralité politique.
Donc voici la situation qui est une impasse pour le gouvernement de M. Barthélemy Saint-Hilaire.
Les Monténégrins échoueront dans le dé-

sir de prendre possession, et la flotte des alliés, sous peine d'être ridicule, sera forcée d'intervenir violemment, ce qui met le gouvernement républicain dans un extrême embarras.
Car la Constitution est là, qui ne permet pas de tirer un coup de canon sans l'autorisation des Chambres.
Le gouvernement républicain n'est ni assez intelligent pour se tirer de ce mauvais pas par voie diplomatique, ni assez fort pour encourir une grave responsabilité.
Il se produit dans l'opinion un remous puissant; et le pétitionnement en faveur de la paix, pétitionnement qui, depuis trois jours, a bouleversé Paris et soulevé les départements, interdit au cabinet Ferry de s'aventurer avec l'espoir d'obtenir des Chambres un bill d'indemnité.
Les journaux officieux n'osent même plus défendre la politique belliqueuse comme le produit de la nécessité.
Messieurs les ministres, vous vous égarez de plus en plus.
Il n'y a pas d'autre issue maintenant que la convocation immédiate des Chambres.
Et dépêchez-vous.

La seconde partie des décrets a reçu mercredi un commencement d'exécution.
Six Pères Franciscains, d'origine allemande, desservant depuis plusieurs années à Epinal une petite chapelle appartenant au curé, ont reçu hier avis de quitter leur établissement. Ils sont aussitôt partis et se sont dirigés vers l'Alsace.
M. Constans, ministre de l'intérieur, est rentré à Paris, d'où on en conclut que l'exécution des décrets pourrait bien reprendre dès le commencement de la semaine prochaine.
On rapporte que la lecture de la nouvelle note ottomane a causé la plus vive déception à M. Barthélemy Saint-Hilaire, et, par rico-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)
Assis tous les deux, ou plutôt couchés dans l'herbe, mais ne parlant qu'à demi-voix de peur de troubler le calme si profond de cette belle nuit, et comme enivrés par les pénétrantes senteurs qui s'exhalent, nous restâmes à rêver en regardant cette fenêtre, et, bien après que la lumière s'y fut éteinte, nous rentrâmes.
En ce moment même minuit sonnait au rustique clocher qui décorait la salle basse.
— Que ferons-nous demain? demandai-je au vicomte, tout en prenant l'un des deux bougeoirs préparés pour nous.
— Demain? fit Roger. Oh! oh! demain nous nous reposons, car la fatigue d'aujourd'hui m'a brisé, et, pour mon compte, je veux redormir enfin une grasse matinée. Reste donc très-tard au lit, je ferai de même, et puis après... nous verrons!
Je serrai la main de Fontanelle, et je montai dans ma chambre.
Elle superbe lit m'attendait, un lit d'une telle

hauteur qu'une échelle n'eût pas été de trop pour y monter.
J'escaladai nonobstant cet édifice, au milieu duquel je disparus, submergé dans la plume.
Quelques minutes après, relevant à demi déjà, je me disais:
— Mon Dieu! gratifiez-moi donc aussi d'un naufrage sur cette verte côte... Faites que j'y sois recueilli par une autre Bernardine! s'il en est... que je l'épouse, et qu'à mon tour, je devienne un fermier normand. C'est là le bonheur!
— Où donc que vous allez? me cria le lendemain matin Pétronille, au moment où j'enjambais la première marche de l'escalier conduisant à la chambre de Fontanelle.
— Où je vais? répondis-je. Eh! parbleu! réveiller mon ami...
— Ce n'est point la peine de vous déranger pour ça, monsieur... Y a déjà longtemps qu'il est décampé...
— Depuis quand donc? demandai-je, tout surpris que Roger n'eût pas fait le paresseux, ainsi qu'il le désirait si fort, ainsi qu'il me l'avait annoncé lui-même.
— Eh! pardine, monsieur, depuis le potron-mitté.
— C'est-à-dire depuis le lever du soleil?

— Oui, monsieur.
De plus en plus stupéfait, je me récriai, et, avec un accent de commisération profonde:
— Pauvre garçon!
— Fait est que ça n'avait pas l'air de lui aller du tout, reprit narquoisement Pétronille. C'est moi qui l'a réveillé!
— Toi, malheureuse!
— Dame!... c'est la tante Rose qui me l'avait dit...
— La tante Rose?... Ah! ah! ah!...
— V'là donc que j'entre dans la chambre à M. Roger, comme c'est mon accoutumance depuis qu'il est paysan, comme il me le recommanda lui-même chaque soir...
— Excepté hier!
— Excepté hier, oui... Mais il y a le bottelage aujourd'hui, et ça presse, vu l'orage qui menace... La tante Rose en répond; elle a son rhumatisme. J'entre donc. Ohé! ohé! il ne bougeait pas plus qu'un soliveau... en vous respectant! J'avance jusque dans son oreille, et bien plus fortement encore je lui crie: Ohé donc!... ohé donc! voici le jour... Il entrouvre un œil, et d'un ton tout encoléré: Je veux qu'il fasse nuit pour moi jusqu'à neuf heures! qu'il me répond. Mais je ne m'intimide point de cette première rebuffade, et je reprends: Monsieur, vous m'avez enjoint de vous tarabuster, de vous bousculer, et même au besoin de vous inon-

der, jusqu'à ce que vous soyez debout... Je suis dans mon droit! Prenez garde! Il n'en tient compte et se renfoncé dans son lit, ni plus ni moins qu'un blaireau dans son trou. Je ne fais ni une ni deux; je commence à le bourrer d'une main, de l'autre à tirer les couvertures. Il marmotte de gros mots à mon égard; je ne l'en secoue que plus fort, et finalement, comme il se fâche, je lui flanque à la tête une grande potée d'eau. Il me l'avait dit, monsieur, j'étais dans mon droit!...
— Mais pas hier soir! observai-je en guise de parenthèses, mais pas pour ce matin!
Pétronille ne parut point remarquer cette interruption; mais elle quitta la fière attitude qu'elle avait prise, et se campant les deux poings sur les hanches, elle se prit à rire aux éclats:
— Ah! ah! ah! monsieur, la drôle de figure qu'il me fit... je crois la voir encore. Il me disait des choses... Mais ça m'était bien égal à moi, je suis-l'un garçon! Et retranchée derrière le grand fauteuil qu'il a fait monter dans sa chambre, avec le restant de ma potée, bravement je le menaçais encore: Habillez-vous vivement, notre maître, ou je redouble.
Et, prenant une chaise qui se trouvait sous sa main, elle simula la mise en scène de la situation.
— Décidément, lui dis-je, vous êtes impitoyable, et vous devez avoir rendu mon pauvre ami bien malheureux.

chet, à ses collègues. L'ex-secrétaire de M. Thiers s'était, paraît-il, persuadé, avec sa clairvoyance habituelle, que la Porte allait donner pleine satisfaction aux puissances, et que la question de Dulcigno se trouverait supprimée du coup. C'est même un des arguments qu'on avait produits en conseil, pour faire prononcer l'interdiction des meetings en faveur de la paix. Dans quelques jours, avaient dit les partisans de l'interdiction, nous pourrions donner au pays des nouvelles telles, qu'il comprendra l'inutilité de ces démonstrations, et sera le premier à rire de ses craintes. Voilà toute cette habileté à vau-l'eau ou plutôt retournée contre le ministère. « M. Barthélemy Saint-Hilaire, disait ce matin un habitué du quai d'Orsay, fait maintenant un nez d'une aune. »

La persécution par les francs-maçons, tel est le titre d'une note que vient de publier la Patrie et qui montre une fois de plus le caractère maçonnique de la persécution religieuse, caractère que nous avons signalé à diverses reprises :

« Voici un fait dont nous sommes en mesure de garantir l'authenticité de la façon la plus absolue, sans avoir à redouter le plus petit démenti.

« La guerre aux congrégations n'est que le commencement de la guerre ostensible, ouverte, implacable à la religion et à toute idée de Dieu.

« Après l'expulsion des congrégations, on fera la chasse aux évêques.

« Après la chasse aux évêques, la guerre au bas clergé par tous les moyens possibles — nous disons tous les moyens possibles.

« Nous ne parlons que pour mémoire de la suppression du budget des cultes et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« Cet arrêt a été rendu et signifié, nous précisons, par la loge maçonnique du Grand-Orient de France, dans la séance tenue le second dimanche du carême de 1879.

« Le grand conseil a décidé qu'il fallait arracher du cœur de la France jusqu'à l'idée de Dieu.

« Après les ministres de la religion catholique et la religion catholique elle-même, on poursuivra le protestantisme dans la personne de ses pasteurs, de ses associations, et l'on fera fermer ses temples comme on fera fermer les églises.

« On se souvient de la lettre de M. Ducarre, franc-maçon, annonçant qu'il se retirait parce que l'idée de Dieu était attaquée.

« C'est à la décision que nous venons de révéler que M. Ducarre faisait allusion.

« Voilà où nous allons.

« Voilà ce que veut le gouvernement de la République, exécuté par des décrets rendus par la franc-maçonnerie athée.

« Encore une fois, nous ne redoutons aucun démenti. »

Je le croirais assez, reprit-elle sans le moindre remords, car il avait une fièvre envie de se reconcher. Mais pas moyen, la couchette était toute mouillée. Fallut bien se résigner à vêtir ses hardes. N'allez pas croire, cependant, qu'il renoncât encore au sommeil. Oh ! que non. En avait-il une envie, mon doux Jésus ! mais en avait-il une !

— Pauvre Roger !

— Je n'en aurai pas le démenti, dit-il, je m'en vas dormir dans la grange ! Et il y allait, monsieur, tout en bougonnant sous son grand chapeau, qu'il avait enfoncé jusque sur ses oreilles, ni plus ni moins qu'on fait d'un bonnet de coton par une rude nuit d'hiver. On eût quasiment dit qu'il ne voulait pas voir le jour. Mais voilà que, sur le seuil, il se rencontra face à face avec la tante Rose, et, bon gré, mal gré, fallut bien se rendre au bottelage.

— Je n'en demandai pas davantage.

Après quelques minutes d'incertitude, l'idée me vint d'aller tout d'abord souhaiter le bonjour à Bernardine, et pour demander où je pourrais la trouver, je repris la parole.

— Elle est dans le pré, répondit Pétronille. V'là pas tant seulement un quart d'heure qu'elle est partie avec Jean, qu'est not' domestique, et Martin, qu'est not' boudet... sauf vot' respect, pour porter la collation aux bottelers. Ce n'était pas, cependant, l'accoutumance, à mademoiselle, mais cette fois-ci, parmi les bottelers, il y a M.

## Etranger.

AFFAIRES D'ORIENT. — En réunissant les renseignements que nous communiquent nos correspondants de Londres, Vienne et Berlin, nous constatons que l'accueil fait aux propositions anglaises diffère sensiblement d'une capitale à l'autre.

La Russie et l'Italie paraissent absolument décidées à suivre la voie tracée par l'Angleterre.

Par contre, l'Allemagne et l'Autriche ne se sont pas encore prononcées. On nous télégraphie même de Berlin que le prince de Bismark aurait jusqu'ici refusé de se prononcer, déclinant toute initiative.

Cette attitude extrêmement réservée paraît amener tout naturellement une situation analogue en Autriche.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la réserve de la France est encore plus grande ; elle est même absolue.

On assure que l'Angleterre vient de faire la proposition aux puissances de retirer leurs ambassadeurs de Constantinople.

ALLEMAGNE. — Berlin, 6 octobre. — On est très-mécontent ici de l'attitude de l'Italie qui est accusée de tout sacrifier au radicalisme et de se lancer pour lui complotaire dans les aventures de la politique Gladstonienne.

TURQUIE. — Constantinople, 6 octobre. — Le comte Corti, ministre d'Italie, a remis aujourd'hui à la Porte une note dans laquelle il réclame une jeune Italienne mineure, enlevée par un musulman.

Cette jeune fille veut embrasser l'islamisme.

## LETTRE D'ALLEMAGNE.

Nous recevons la communication suivante, sur laquelle nous appelons toute l'attention de nos lecteurs :

Le subit et mystérieux accès de résistance ouverte, dont vient d'être prise la Porte ottomane, intrigue et inquiète au plus haut point le monde politique européen.

On se demande s'il n'y a pas là-dessous quelque nouvelle et habile manœuvre du grand-chancelier allemand.

On se demande, en outre, si l'Autriche n'est pas secrètement d'accord avec la Prusse.

Jusqu'à présent, on nous avait dit que l'alliance austro-allemande avait uniquement une portée défensive ; elle devait surtout garantir l'Autriche contre toute attaque, qu'elle vint du Nord ou du Midi, et barrer à la Russie le chemin de la Corne d'Or. Actuellement l'horizon s'élargit. Le chancelier de fer, sentant son pouvoir miné en Allemagne par les luttes religieuses qu'il a provoquées lui-même, cherche à se relever par un de ces coups d'audace dont il a l'habitude.

Roger !

Et, satisfait de ce coup de patte, la maritorne normande se fendit la bouche jusqu'aux oreilles : elle souriait.

— Il n'y a donc personne à la ferme ? fis-je avec un commencement de mauvaise humeur.

— Il y a moi, riposta dignement Pétronille, moi seule, car la tante Rose est sortie pour sa grand-course !

Dans ce dernier mot, qui me revenait pour la seconde fois à l'oreille, il y avait eu cette fois une importance qui tenait presque du mystère.

— Quelle grande course ? fis-je donc avec une certaine curiosité.

— Eh !... pardine... son pèlerinage !

— Quel pèlerinage ?

— Sa neuvaine, donc... sa grande neuvaine à Notre-Dame de Grâce !... Croiriez-vous, monsieur, croiriez-vous qu'à son âge, presque toute perclute qu'elle est, elle s'en va chaque matin, toute seule, à pied, pieds nus, jusqu'à la chapelle de la côte !

— Mais il y a plus de deux lieues d'ici là ! me récriai-je, n'y pouvant croire encore.

— Deux lieues et demie, monsieur ! tout autant pour revenir. En tout cinq. Et voici déjà quatre jours qu'elle tient bon ! et ça doit durer ainsi jusqu'au neuvième, qui se trouve être précisément celui du mariage de mademoiselle Bernardine.

— Mais comment Jacques n'a-t-il pas exigé que

Il veut redevenir le grand homme, entouré de l'adulation de ses compatriotes, en se substituant à l'Angleterre, à la Russie, à tout le monde, en Orient. Il veut absorber là-bas, comme au centre de l'Europe, toute l'influence ; et l'Autriche n'est entre ses mains que l'instrument destiné à propager, parmi les populations de la péninsule des Balkans, l'influence germanique.

Disons le vrai mot de la situation : l'Autriche est au service de l'influence allemande en Orient.

A Vienne, dans les cercles politiques, on affiche d'appeler plaisamment M. de Bismark le grand-vizir, le chef du cabinet ottoman, le président du Divan européen-oriental, etc... On compare la situation actuelle avec celle que créa brusquement, en 1870, la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. On proclame que le nom de M. de Bismark est actuellement le seul, dans toute l'Europe, qui soit susceptible d'inspirer aux Orientaux un sentiment d'admiration.

On prête à un haut personnage politique des plus en vue à Vienne le propos suivant : « Toutes les grandes questions litigieuses de l'avenir vont désormais avoir leur point de départ à Constantinople.

« La nouvelle phase de la politique allemande en Orient place dans son vrai jour l'alliance austro-allemande et lui donne publiquement toute sa signification.

« Cette alliance est la garantie la plus sûre que l'Orient servira dans l'avenir les intérêts allemands, dans la mesure où ils sont représentés par l'Autriche. Une telle alliance est faite, non-seulement en vue de la paix, mais aussi en vue de la guerre ; elle est destinée à lutter au besoin contre une coalition européenne. »

Le vénérable helléniste, qui est devenu par la désignation intéressée de M. de Saint-Vallier le successeur médiat de M. Waddington, fera bien de méditer ces graves paroles dont nous garantissons l'authenticité.

## Chronique militaire.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux autorités militaires une circulaire prescrivant des mesures pour améliorer la situation morale et matérielle des hommes présents sous les drapeaux.

Jusqu'à présent, les sous-officiers et les soldats n'avaient à la caserne aucun centre de réunion facultative autre que la chambre. D'autre part, beaucoup de jeunes gens sont encore complètement illettrés lors de leur appel au service.

Dorénavant, dans chaque corps de troupe et, autant que possible, dans chaque caserne, les soldats disposeront d'une salle suffisamment spacieuse, convenablement éclairée et chauffée en hiver, où ils pourront, jusqu'à dix heures du soir, passer leur temps à travailler, lire ou écrire, sous la surveillance « paternelle » d'un sous-officier convenablement choisi. Cette salle devra être voisine de la bibliothèque. On y délivrera gratuitement aux hommes les livres

quelqu'un l'accompagnant, la soutint ?

— Elle ne l'a pas voulu, monsieur ; elle prétend que ça regarde uniquement le bon Dieu, qui n'exauce que ceux qui ont le courage, dit-elle, et qui donne la force à tous ceux qui met en marche la ferme volonté de la prière.

— Mais pour qui cette prière ? mais dans quel but cette neuvaine ?

— Ah ! conclut Pétronille en retrouvant aussitôt son air bête et ses quatre notes favorites. Ah ! je ne sais point.

Puis, comme enchantée qu'une occasion lui permit de ne point être questionnée davantage :

— Tenez ! s'écria-t-elle en étendant le bras vers la barre de l'enclos, tenez, monsieur, si vous doutez de mes paroles... voici justement la tante Rose qui revient ! Faut, bien vrai, que le bon Dieu la soutienne, car elle n'a pas mis plus de cinq heures aujourd'hui, et, comme vous pouvez le voir, constante à son vœu jusqu'au bout, elle porte encore ses chaussons et ses sabots à la main !

C'était vrai : l'héroïque pèlerine s'avancait pieds nus, et quelques gouttes de sang figé sur une peau jaunie comme un vieil ivoire attestaient, hélas ! que les cailloux du chemin n'avaient pas respecté leur courage. Ses pas étaient courts, saccadés, mais vifs encore, et, j'oserais presque le dire, alertes.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

qu'ils demanderont, ainsi que toutes les feuilles de papier qui leur seraient nécessaires, y compris le papier à lettres, afin de faciliter leur correspondance avec leurs parents. Les livres étrangers à la bibliothèque n'y seront toutefois introduits qu'avec l'autorisation du sous-officier surveillant qui devra maintenir l'ordre et le silence avec douceur. Une petite salle spéciale sera affectée aux sous-officiers.

L'idée est bonne et il est à désirer qu'elle réussisse. Nous ferons remarquer, seulement, qu'elle a été mise en pratique par les cercles catholiques.

Grand désarroi dans la brigade des cuirassiers de Versailles, commandée par le général Brice.

On l'envoie hiverner à Châlons, où pas une écurie n'est prête, pas un magasin n'est installé, et où les manèges nécessaires à l'instruction des recrues n'existent qu'à l'état de projet.

On passera donc l'hiver, les hommes dans les baraques, et les chevaux aux piquets du bivouac.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Un déplorable accident est arrivé jeudi, aux courses de Chauceux-sur-Choisille.

« Dans le steeple-chase militaire, au troisième obstacle (passage de route et double haie), M. Paul Gendron, lieutenant au 27<sup>e</sup> d'artillerie, détaché depuis un mois environ à l'Ecole de cavalerie de Saumur, a fait une chute dans laquelle il s'est fracturé la cuisse gauche, ainsi que la jambe droite, au-dessus de la cheville.

« M. Gendron, après avoir reçu un premier pansement par un médecin dans une ferme voisine, où l'on avait établi une ambulance, a été transporté au château du Mortier.

« Le cheval, qui s'était échappé sur la ligne du chemin de fer, a été rejoint à la gare de Monnaie.

Nous lisons aussi dans l'Indépendant :

« La deuxième course, steeple-chase militaire, 1<sup>re</sup> série, a été attirée par un grave accident arrivé à M. Gendron, lieutenant d'artillerie, qui a culbuté si malheureusement qu'il a eu trois fractures à la jambe droite, la cuisse gauche cassée et un bras gravement contusionné. Huit cavaliers sont partis ; trois seulement ont accompli le parcours.

« Nous avons fait prendre des nouvelles du blessé ; son état est grave ; il a pu être transporté à la Soudelle, chez M. de Sarcey ; on a télégraphié à un chirurgien de Saumur qui a dû arriver dans la nuit. »

## ANGERS.

Nous lisons dans la Vérité :

« L'inauguration de la statue du sculpteur David, à Angers, aura lieu le 24 octobre. M. Jules Ferry, président du conseil et ministre des beaux-arts, a promis d'y assister. On espère aussi y voir M. Gambetta.

« Ce dernier, cependant, ne s'est pas formellement engagé. La commission chargée de faire à Paris les invitations a vivement insisté sans réussir complètement. Mais il y a des chances, et voici, à ce sujet, des détails dont nous garantissons l'exactitude.

« M. Gambetta a dit à Coquelin (de la Comédie-Française) qu'il ne serait pas fâché d'avoir l'occasion de placer, dans l'Ouest, un discours destiné à effacer la mauvaise impression de celui de Cherbourg. C'est Coquelin lui-même qui a répété ces précieuses paroles aux membres de la commission angevine, en ajoutant que lui, Coquelin, s'efforcera de décider son ami à se rendre à Angers.

« Du moment que Coquelin s'en mêle, il y a des chances ! »

— Mercredi matin, les chevaux de la voiture qui fait le service du Lion-d'Angers ont causé toute une suite de graves accidents. En arrivant au bureau d'octroi, le conducteur était descendu, laissant les chevaux. Tout à coup, ceux-ci partirent droit devant eux. Dans la voiture étaient deux personnes de Grez-Neuville, M. et M<sup>me</sup> Goudray. M. Goudray voulut descendre pour se jeter à la tête des chevaux ; mais il tomba et se blessa au visage. Plus loin, sur le boulevard de La-

Paris, 8 octobre.

Le marché est incertain. La réaction ne s'aggrave pas seulement, toute tentative de reprise semble impossible tant qu'une partie au moins des difficultés extérieures n'auront pas été résolues. On craint aussi une élévation du taux de l'escompte à Paris la semaine prochaine. Il semble cependant que la déléte qui s'est produite en Allemagne éloigne cette éventualité.

Notre 5 0/0 s'arrête à 119.87 1/2. On fait 85.65 sur l'Italien, 73.50 sur le Florin d'Autriche et 94.40 sur le Russe 5 0/0 1877.

Sur le marché de nos valeurs de crédit, il faut signaler les cours si favorables aux achats de la Banque d'escompte, de la Banque hypothécaire et de la Société générale française de Crédit. Les acheteurs pourront réaliser de beaux bénéfices.

La prime obtenue par les actions de la Banque de dépôts et d'amortissement tend à s'élargir de jour en jour. On cote couramment 560 après 550. Il faut s'attendre à des cours plus élevés, puisque la Société de dépôts et de comptes courants fait encore au milieu de l'espèce de crise que nous traversons, 710, et le Crédit industriel 741.25. On voit même par ces chiffres à quel point les valeurs de cet ordre sont à l'abri des influences de la spéculation.

On s'occupe d'une manière très-favorable des actions de la Société des anciennes Raffineries Emile Etienne et Cézard, présentées au public par la Banque de prêts à l'industrie. Ces usines ont rapporté l'année dernière 1 million 500,000 fr., c'est-à-dire de quoi payer aux actions un dividende de 10 pour cent en inscrivant 300,000 fr. aux réserves sociales. Cette année, sous le régime de droits moins élevés, la production sera plus considérable, et les bénéfices proportionnels seront plus étendus par suite de l'organisation nouvelle de l'affaire. Ce sont les acheteurs actuels des titres qui profiteront de ces circonstances favorables.

Le Crédit foncier a perdu un instant le cours de 1,300. On fait 1,342.50 en clôture. La Banque de Paris est à 1,106.25.

APPEL AUX POÈTES.

Le vingt-cinquième Concours poétique ouvert en France le 15 août, sera clos le 4<sup>e</sup> décembre 1880. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 6, rue Molinier, à Agen, Lot-et-Garonne. — (Affranchir.)

Voulez-vous rester jeune ?



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le ROB LECHAUX, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraichissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or. amères, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'entend aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés 1<sup>er</sup>, 21 fr. Dép. gén. LECHAUX, Pharm., rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. inter. 1<sup>er</sup> P. Nombreuses attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

Compagnie Parisienne de Voitures L'URBAINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 12,000,000 DE FR. ENTièrement VERSÉS

Actes et Statuts déposés chez M<sup>e</sup> SEGOND, notaire à Paris.

Président du Conseil : M. FRÉDÉRIC TERME, Directeur de l'exploitation : M. CAMILLE, de l'ancienne Urbaine, CAMILLE et C<sup>o</sup>.

ÉMISSION DE 25,000 OBLIGATIONS

Rapportant 25 francs d'intérêt annuel, payables par semestre, les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre, remboursables à 500 fr., en 58 années, par 116 tirages semestriels.

PRIX D'ÉMISSION : 475 FRANCS

(Jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1880.)

En souscrivant... Fr. 100 Le 1<sup>er</sup> novembre 1880... à la répartition... 200 Le 15 janvier 1881... 175

Une bonification de 5 fr. par titre est accordée, si on se libère à la RÉPARTITION.

Le placement ressort à 5 1/4 0/0, sans compter la prime de remboursement.

EXPOSÉ.

La C<sup>o</sup> G<sup>o</sup> des Voitures l'Urbaine (cochers à cheveau blanc) est, avec la C<sup>o</sup> G<sup>o</sup> des Voitures à Paris, la plus importante entreprise de la Capitale. Elle a su conquérir la faveur du public, ce qui lui permet de réaliser des recettes considérables et toujours croissantes.

Un préjugé à combattre. — On croit assez généralement que le bétail préfère les eaux des abreuvoirs où arrive du jus de fumier, et on prétend que, lorsqu'il a contracté cette habitude, il ne veut plus boire d'autre eau.

Il est certain que les animaux une fois habitués à boire de l'eau ayant un certain goût, trouveront fade et insipide l'eau pure; mais, outre que celle-ci deviendrait la préférée par suite d'une nouvelle habitude, il ne faut pas oublier qu'une eau qui contient en dissolution du purin, des matières organiques et des sels de toutes espèces, ne peut jamais être favorable à la santé de ceux qui en font usage. Au surplus, comment admettre qu'une eau qui, sous l'action du soleil d'été, donne naissance à une quantité infinie de petits animalcules, soit potable? (Journal des Campagnes.)

Faits divers.

De 793 à 803, Charlemagne fit construire sur le Rhin un pont de bois, reposant sur vingt-cinq piliers. Ce pont, atteint par la foudre, brûla en trois heures de temps; au moins jusqu'à la ligne du niveau de l'eau. On est maintenant occupé à retirer les pieux qui formaient ces piliers du côté de Mayence. Cinquante de ces madriers ont déjà été enlevés; ils ont une longueur de 5 à 6 mètres. Le bois, qui compte un millier d'années, est si bien conservé qu'on pourra encore l'employer comme bois à ouvrir; le fer lui-même, rivé à ces poteaux, n'étant couvert que d'une mince couche de rouille, est encore utilisable.

Deux bébés vantent à qui mieux mieux les qualités de leurs papas. — Le mien est grand comme le mur du jardin. — La belle affaire!... le mien peut voir par-dessus. — Et le mien aussi — quand il a son chapeau sur la tête.

La petite Jeanne, la fille d'un ouvrier serrurier, est à l'Exposition.

Sa mère l'a conduite dans la galerie des jouets, et lui montrant la plus grande et la plus belle des poupées:

— Tu la voudrais bien, n'est-ce pas, Jeanne? — Oh! non, mère, pas celle-là: elle est trop bien habillée pour moi. — Et qu'est-ce que cela peut te faire? — Eh bien! c'est que je veux être, sa maman, et pas sa domestique!

Un vieux célibataire qui prend plaisir à faire son marché lui-même, rapporte au logis un magnifique homard cuit, et le remet à Catherine, sa nouvelle bonne, qui arrive de la campagne.

— Qu'est-ce que c'est que cet animal-là? interroge la candide fille des champs.

— C'est du poisson; vous me ferez une bonne saucé mayonnaise pour me le servir à dîner.

— Monsieur peut être tranquille.

L'amateur de homard fut tranquille, et eut bien tort. Catherine ayant oui dire que tout poisson doit, avant tout, être vidé, servit le homard conformément à cette formule — la carapace avec une mayonnaise fortement agrémentée de persil.

Les journaux politiques et financiers s'occupent beaucoup depuis quelque temps de l'English and French Bank (Banque anglaise et française). Cette nouvelle banque a pour but de créer entre les deux marchés financiers les plus actifs du monde un courant constant de relations destiné à établir entre eux une solidarité complète. Chacun comprendra quelle est l'importance de ce but. Il existe en ce moment pour dix-huit milliards de capitaux inactifs dans les caisses des banques anglaises. En amenant une grande partie de ces capitaux à participer aux bonnes affaires françaises, l'English and French Bank rendra les plus grands services à notre pays, car le concours de capitaux étrangers sera de nature à développer prodigieusement notre richesse nationale. Réciproquement, l'English and French Bank s'emploiera à intéresser les capitaux français dans les affaires industrielles ou minières de l'Angleterre, affaires si lucratives, qui ont été la principale source de la richesse de nos voisins d'outre-Manche. Sous ce point de vue de la participation respective des capitaux d'un pays aux affaires de l'autre, l'English and French Bank remplira un rôle économique des plus importants. En servant ainsi de trait d'union entre les deux pays les plus riches du globe, l'English and French Bank comblera une véritable lacune. Ce caractère spécial de la nouvelle banque, en lui assurant un champ d'opérations pour ainsi dire illimité, est de nature à lui procurer des bénéfices considérables.

Cette banque est administrée par deux comités. Celui de Paris se compose de quatre membres connus par leur grande expérience des affaires: Ce sont MM. Barthe, administrateur des mines de l'Ariège et du Périgord; J. Brisson, qui remplit les fonctions d'administrateur-délégué; M. Pascal Duprat, député de Paris, et M. Deligny, conseiller municipal de Paris.

Enfin, assure-t-on, il ne sera point pourvu à la succession de M<sup>e</sup> Pie avant la rentrée des Chambres; peut-être même n'y sera-t-il pourvu que bien plus tard, et après complète exécution des décrets de M. Jules Ferry.

SAINTE-MAIXENT.

La Sèvre relate, en ces termes, la mort d'un soldat du 114<sup>e</sup> de ligne:

« Un soldat, ordonnance de M. Schmitt, porte-drapeau au 114<sup>e</sup> de ligne, avait disparu depuis le départ de son maître pour les grandes manœuvres, et l'on ignorait complètement ce qu'il était devenu. Des voisins crurent s'apercevoir, dans la soirée de samedi, qu'il était de retour, et caché dans la maison de M. Schmitt, rue du Palais, où il s'était barricadé.

La force armée, prévenue, tenta de s'emparer, le lendemain, du déserteur. Ce n'était pas facile. On le savait armé et, disant, résolu à se défendre. La maison fut cernée et un serrurier requis pour ouvrir la porte. Pendant qu'il procédait à cette opération, on entendit plusieurs coups de revolver retentir dans l'intérieur de la maison. Déjà, dans la foule qui stationnait en dehors, on prétendait que ces coups de revolver étaient dirigés sur les gendarmes et que le serrurier venait d'être assassiné. Il n'en était rien, heureusement!

En pénétrant dans la maison, les gendarmes et le commissaire de police trouvèrent le cadavre du soldat. Ce malheureux s'était tiré deux coups de revolver; le premier n'avait fait qu'effleurer l'os frontal, le second lui avait traversé le cœur. La chambre était dans le plus grand désordre. Près du cadavre, se trouvaient un fusil à deux coups chargé et un sabre nu. On pense que cet individu avait le cerveau dérangé. Avant de se tuer, il avait revêtu les effets de son lieutenant.

Le corps a été transporté à l'hôpital, au milieu de la foule que ce sinistre événement avait attirée. »

AVIS.

Les Garçons du Café de la Paix ont l'honneur d'informer les Souscripteurs de la Loterie organisée pour leur venir en aide, que le Tirage des 17 lots à gagner aura lieu dimanche 10 octobre, à huit heures du soir, dans la grande salle de l'établissement.

Théâtre de Saumur

Direction E. BOULANGER.

MARDI 12 octobre 1880.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE.

Le Barbier de Séville

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Castil-Blaze, musique de ROSSINI.

Distribution. — Almaviva, M. Mercier; — Figaro, M. Géralzer; — Bazile, M. Boyer; — Bartholo, M. Larose; — Pedrillo, M. Pascaud; — un officier, M. Preys; — Rosine, M<sup>lle</sup> Lefranc; — Marceline, M<sup>lle</sup> Martin. — Soldats, musiciens, etc., etc.

Au 3<sup>e</sup> acte, M<sup>lle</sup> LEFRANC chantera le grand air de la Fanchonnette.

Bureaux, 7 h. 3/4, rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

CONSEILS ET RECETTES.

Conservation des pommes. — Si vous voulez conserver les pommes, — et c'est le moment de vous y prendre, — vous les mettez dans des tonneaux, avec du sable bien sec. Vous en répandez au fond du tonneau une couche, sur laquelle vous placez un lit de pommes que vous recouvrez d'un lit de sable, et ainsi successivement, jusqu'à ce que le tonneau soit bien rempli. Cette méthode a le double avantage de préserver les pommes du contact immédiat de l'air, qui est la cause la plus active de leur corruption, et de l'humidité, qui leur est également nuisible. On a ainsi l'avantage de leur conserver l'arôme qui leur est propre et qui se perd lorsque les fruits sont exposés à l'air. Ainsi conservées dans des tonneaux ou des caisses, elles seront bien moins exposées à la gelée et aux variations de température; on pourra, par ce moyen, prolonger la durée de ce fruit jusqu'aux mois de mai et de juin.

M<sup>lle</sup> Goudray voulut aussi sauter de la voiture en marche; elle fut lancée contre le trottoir, en face de l'École.

Les chevaux, cependant, continuaient leur course par le chemin habituel, le boulevard Descarreaux, la place de la Laiterie, le rue Beaurepaire, suivis de loin par le conducteur qui s'était lancé après eux dès le premier moment. Au coin de la rue du premier moment, une chèvre, dressée près d'une maison en construction, fut renversée et brisée. Sur le pont du Centre, la voiture de M. Meslier, boulanger, fut accrochée et rejetée sur le trottoir, le cheval renversé, le marchepied brisé net. Là, enfin, les chevaux s'arrêtèrent de choc, et l'on put s'en rendre maître. Pour compléter la série, ajoutons qu'une personne, aidant à relever le cheval de M. Meslier, a reçu un coup de pied dont elle a été meurtrie. Quant à la voiture du Lion-d'Angers, elle a eu son avant-train brisé. (Union de l'Ouest.)

Aujourd'hui samedi, la Dame blanche sera jouée à Angers, avec le concours de M. Gennevois, premier ténor, remplaçant M. Mercier, sérieusement indisposé en ce moment.

Dans son second numéro, Angers-Review donne le portrait à la plume de Charles Gounod, président d'honneur de l'Association artistique d'Angers. Le grand compositeur, le génie à qui l'art doit tant de choses — fait flotter le drapeau de la République — fait flotter le drapeau de la République — fait flotter le drapeau de la République — fait flotter le drapeau de la République.

Angers-Review paraît tous les jeudis, à la Librairie générale, 17, rue d'Alsace. — Abonnements: six mois, 8 fr.; trois mois, 4 fr. 50. — Prix du numéro: 25 centimes.

CHOLET.

Dans la nuit du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, vers une heure et demie du matin, la ville de Cholet a été réveillée par les cris: Au feu! au feu! Un incendie venait d'éclater dans le quartier de la gare, et devant trois maisons considérables de bois, placées sur un terrain non clos, situé à la bifurcation des rues Symétry et de l'Oisillonnette.

La population se porta en masse sur le théâtre du sinistre, en même temps que la compagnie de pompiers, les autorités civiles et militaires et la pompe de la gare.

L'incendie n'a pu être éteint qu'à sept heures et demie du matin, mais dès quatre heures on s'était rendu maître du feu, et à ce moment tout danger avait disparu.

Les maisons de la rue Symétry et un corps de bâtiment situé rue de l'Oisillonnette ont été sérieusement menacés; par instants les flammes venaient s'abattre sur les murs et les toitures.

On dit, mais rien ne le prouve, que cet incendie a pour cause la malveillance.

Les pertes, d'après les déclarations de l'incendie, M. J.-B. Buja, débitant et marchand de bois, rue des Bons-Enfants, sont évaluées à 10,410 fr., consistant en 9,600 échalas et 18 cordes de gros bois chêne et sapin.

Ces bois étaient assurés à l'Union pour 4,000 fr. et à la Caisse générale pour 3,000 fr.

TOURS.

Dans son compte rendu des courses de mercredi dernier, le Journal d'Indre-et-Loire raconte ce qui suit:

En attendant l'ouverture des courses, nous assistons à un petit jeu de dés à la mode anglaise. Une vingtaine de personnes sont réunies autour d'une modeste table de bois blanc. Un jeune homme tient le cornet où sont placés des dés. Des paris d'un louis ou de 10 francs s'engagent sur les numéros sortants. Un monsieur, qui paraît professer un culte tout particulier pour le 7, joue avec persistance sur ce chiffre et gagne en peu d'instants une vingtaine de louis. Un autre cultive ardemment le 9 et fait également une bonne récolte. L'heure des courses approchant, le jeu s'accroît, les mises redoublent, et finalement, au moment où la cloche du pesage se fait entendre, un Anglais ramasse tranquillement une trentaine de louis dont le sort lui a fait cadeau.

POITIERS.

Le gouvernement n'a encore proposé personne pour remplir la vacance de l'évêché de Poitiers, et le ferait-il à l'heure présente, qu'aux termes mêmes du Concordat, qui prescrit le remplacement d'un évêque dans le délai de trois mois, la cour de Rome serait parfaitement fondée à repousser le choix gouvernemental, ce délai étant expiré.

